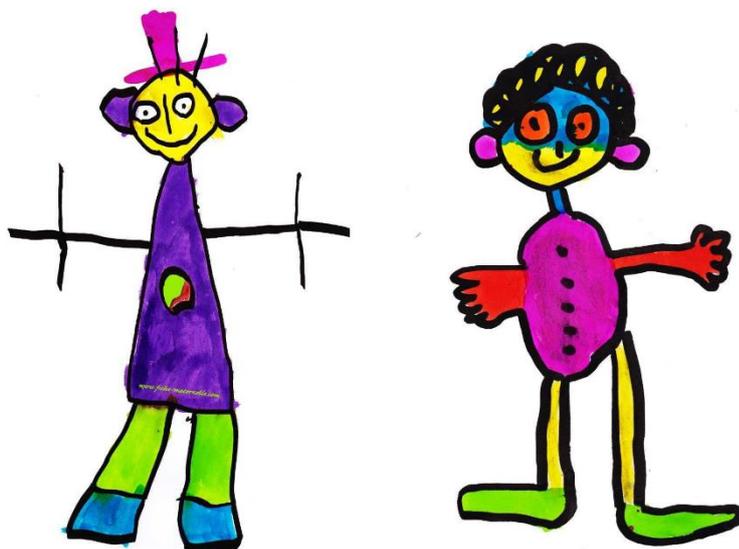


Bienvenue à l'école de La Trinité Châteaubriant



L'école maternelle au quotidien

1. L'école maternelle dans l'école primaire	3
2. Le programme officiel d'enseignement	4
3. L'organisation du temps scolaire	5
4. Le respect des besoins des enfants	6
5. L'école maternelle, espace de prévention	10
6. L'Abécédaire de l'école de la Trinité	11
7. La Petite Section à la Trinité	12
8. L'arrivée de votre enfant à l'école de la Trinité	13
9. Petits conseils pour préparer la rentrée dès cet été	14
10. Votre enfant est prêt à aller à l'école	15



1. L'école maternelle dans l'école primaire

Votre enfant entre à l'école maternelle,
première étape de son parcours scolaire.

L'école maternelle (petite, moyenne et grande sections)
constitue avec l'école élémentaire (CP au CM2), l'école primaire.



Le cycle des apprentissages premiers recouvre toute l'école maternelle et prépare progressivement l'enfant aux apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire.

L'école maternelle travaille avec l'école élémentaire
et plus particulièrement avec le cycle 2,
pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages
et un suivi individuel des enfants.

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité
qui a un programme d'enseignement,
mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

L'école maternelle est une école bienveillante.

*Sa mission principale est de donner envie aux enfants
d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.*

Elle s'appuie sur un principe fondamental :

tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.

*En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant,
l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir,
de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.*

Bulletin officiel N°2 du 26 mars 2015

2. Le programme officiel d'enseignement

En s'appuyant sur le besoin d'agir et sur le plaisir du jeu et en respectant les besoins et les rythmes biologiques de chacun, l'école organise des modalités spécifiques :

Apprendre en jouant

Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes

Apprendre en s'exerçant

Apprendre en se remémorant et en mémorisant

<p>Mobiliser le langage</p> <ul style="list-style-type: none">• Oser entrer en communication• Comprendre et apprendre• Echanger et réfléchir avec les autres• Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique	<p>dans toutes ses dimensions</p> <ul style="list-style-type: none">• Ecouter de l'écrit et comprendre• Découvrir la fonction de l'écrit• Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement• Commencer à écrire tout seul
<p>Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique</p> <ul style="list-style-type: none">• Agir dans l'espace, la durée, sur les objets• Adapter ses équilibres et ses déplacements• Communiquer avec les autres• Collaborer, coopérer, s'opposer	<p>Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Développer les goûts pour les pratiques artistiques• Découvrir les différentes formes d'expression artistiques• Vivre et exprimer ses émotions
<p>Construire les premiers outils pour structurer sa pensée</p> <ul style="list-style-type: none">• Découvrir les nombres et leur utilisation• Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées	<p>Explorer le monde</p> <ul style="list-style-type: none">• Se repérer dans l'espace et le temps• Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

3. L'organisation du temps scolaire

La journée est organisée dans le respect des besoins des enfants et au regard du programme de l'école maternelle.
L'enseignante est accompagnée d'une assistante spécialisée (ASEM).

Des moments importants

L'accueil

C'est un temps privilégié d'écoute et d'attention portée à chaque enfant.
C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école, qui permet de passer du statut d'enfant à celui d'élève.
Ce moment d'accueil est limité dans le temps (8h30-8h40).

Les rituels

Ils sont organisés le matin ou au fil de la journée.
Ces temps collectifs permettent aux élèves d'entrer dans les activités.
Ils font partie intégrante des apprentissages.

Les temps d'apprentissage

Ils sont organisés soit en grand groupe, soit en petits groupes.
Le temps est un facteur important :
répétition et régularité sont essentielles dans la stabilisation des acquisitions.

Les regroupements

Ces temps collectifs permettent aux élèves de découvrir les activités et de communiquer sur leurs apprentissages, leurs démarches, leurs émotions.

Les temps de récréation

Les récréations sont au nombre de deux, une par demi-journée.
Elles sont organisées et surveillées par les enseignants.
Elles permettent aux élèves de profiter de l'air extérieur, de bénéficier de l'alternance des lieux et d'inventer des jeux.
La cour est aménagée en espaces divers adaptés aux besoins des enfants.

La sieste ou temps de repos

C'est un temps nécessaire aux enfants de petite section.

4. Le respect des besoins des enfants

L'équipe aménage l'école afin d'offrir aux élèves un univers qui stimule leur curiosité et répond à leurs besoins.

Besoins physiologiques

Besoin d'être propre

C'est une condition nécessaire au bien être de l'enfant à l'école.



A l'école maternelle on organise :

- des passages réguliers et répétés aux sanitaires ;
- l'accès à l'autonomie physique : se rendre aux toilettes à la demande.

Besoin d'énergie

Il est important que l'enfant ait pris un bon petit déjeuner avant d'arriver en classe.



A l'école maternelle on organise :

- des temps pour boire après une activité physique ou à la demande.

Besoin de dormir

Les jeunes enfants ont besoin de plus de douze heures de sommeil par jour. La sieste de l'après-midi ne compromet pas le sommeil de la nuit. Le jeune enfant a besoin de temps et de sommeil pour fixer dans sa mémoire des savoirs : ce temps participe aux acquisitions.



A l'école maternelle on organise :

- des dortoirs pour les élèves de PS ;
 - des temps calmes en début d'après-midi dans les classes de MS.
- Ces temps évoluent tout au long de l'année et des sections.

Besoin d'espace

Les petits ont besoin de profiter de l'air extérieur. Il faut éviter le confinement permanent.



A l'école maternelle on organise :

- des activités physiques quotidiennes
- des récréations dans la cour ;
- des classes de découverte.

Besoins affectifs

Besoin d'être reconnu et respecté

Dès ses premières années de vie, l'enfant acquiert des connaissances et construit peu à peu son identité. La construction de l'individu et de sa personnalité est une des finalités de l'école maternelle.

A l'école maternelle on organise :

- des locaux adaptés aux jeunes enfants et surveillés par les enseignants ;
- les "espaces jeux" variés et évolutifs au fil des mois et des années qui permettent tous les jeux d'imitation et des prises de parole entre pairs ;
- l'accueil de chaque enfant avec son "doudou" si nécessaire ;
- la disponibilité des adultes pour rassurer et sécuriser les enfants dans toutes les situations de vie et d'apprentissages proposées à l'école.

Besoin d'être en sécurité

L'épanouissement des enfants est lié au sentiment de sécurité et de protection.

A l'école maternelle on organise :

- le respect du rythme de l'enfant ;
- l'apprentissage du vivre avec les autres y compris ceux qui sont en situation de handicap ;
- l'apprentissage des règles de vie de l'école : respect des autres et du matériel, des règles de vie communes.

Besoin de développer l'estime de soi

L'enfant a besoin d'être respecté, de se respecter lui-même et de respecter les autres. Il a besoin d'être reconnu, de s'épanouir, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres), à travers une activité. Il a besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.

A l'école maternelle on organise :

- des activités qui permettent aux enfants de se sentir compétents ;
- des moments où les enfants prennent conscience de leurs progrès.



Besoins moteurs

Besoin d'être actif

Le tout petit explore son espace de vie quotidienne et met en place des stratégies et des comportements adaptés :

- en jouant ;
- en bougeant ;
- en manipulant.



A l'école maternelle on organise :

- Des activités physiques :
 - exploration de l'espace, déplacements avec ou sans matériel ;
 - jeux d'adresse ;
 - jeux à règles ;
 - jeux dansés.
- Des activités manuelles variées :
 - peindre, tracer, dessiner ;
 - plier, découper, coller ;
 - modeler.
- Les récréations pour :
 - courir ;
 - sauter ;
 - grimper.



Besoins d'apprendre

Besoin de parler, de communiquer

L'enfant a besoin du langage oral pour entrer en relation avec les autres et pour apprendre à penser, à construire des connaissances.

Il a besoin de découvrir la nature et les fonctions du langage écrit.

A l'école maternelle on organise :

- des situations et des activités avec comme axe prioritaire : l'acquisition du langage oral, outil et objet d'apprentissage ;
- de multiples situations et activités de la classe visent à la découverte de l'écrit : lecture d'albums, préparation à l'écriture, jeux phonologiques (avec les sons de la langue), jeux de rimes.

Besoin de jouer

Par le jeu, l'enfant explore le monde et rencontre les autres.

A l'école maternelle on organise :

- des espaces de jeux (cuisine, marchande, constructions...)
- des activités dans lesquelles le jeu est modalité d'apprentissage ;
- des jeux de construction, de société.

Besoin de découvrir le monde

Par l'action et l'expérimentation, l'enfant découvre le monde.

A l'école maternelle on organise :

- des activités pour apprendre à se repérer dans l'espace et le temps ;
- des situations pour découvrir le vivant, la matière, les objets.

Besoin de créer, d'imaginer

A l'école maternelle on organise :

- des activités dans lesquelles l'enfant explore des matières, des outils et des techniques.



5. L'école maternelle, espace de prévention

L'école a le souci permanent de faire progresser chaque élève.
Certaines difficultés d'apprentissage peuvent apparaître.

Elles sont prises en charge :

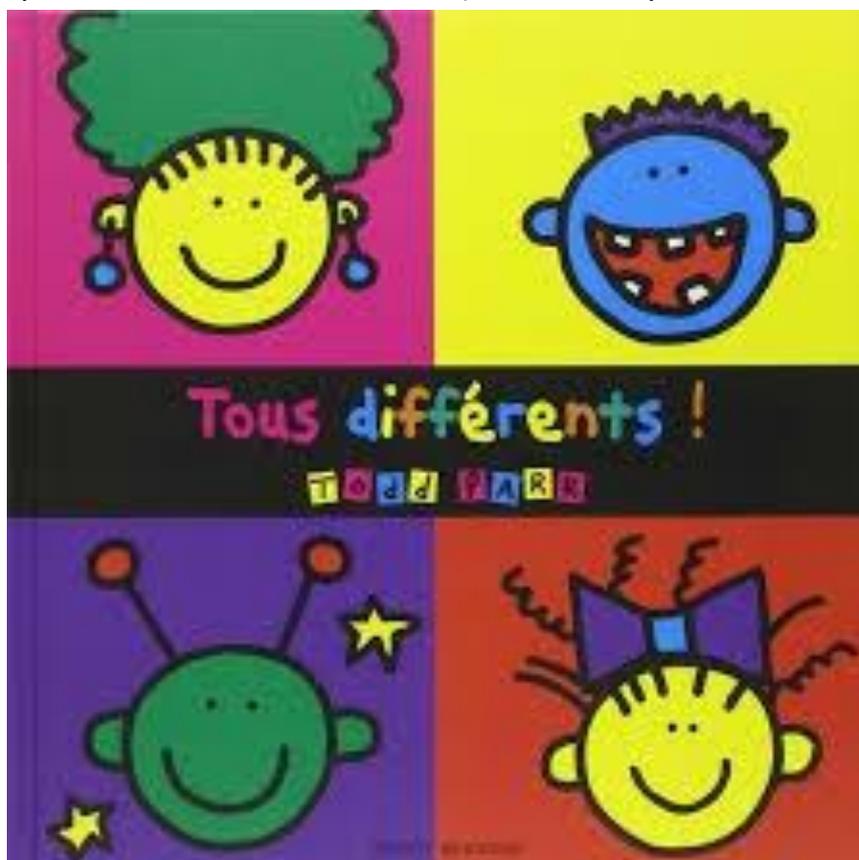
- par l'enseignante dans la classe
- par l'enseignante spécialisée
- aux moments des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) où les élèves travaillent en petits groupes avec des objectifs d'apprentissages précis, en dehors du temps de classe.

Les élèves en situation de handicap :

La loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées implique l'accueil dès l'école maternelle.

Cet accueil est coordonné entre les services de l'académie et les services de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Une enseignante référente est garante de la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation) d'un élève porteur de handicap.



6. L'Abécédaire de l'école de la Trinité

☞ **APC** : (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour l'aide aux élèves pouvant rencontrer des difficultés ou pour des activités prévues dans le projet d'école.

☞ **APEL** : (Association des Parents de l'Enseignement Libre) Association qui regroupe des parents bénévoles de l'école. Son rôle est de représenter les familles auprès de la directrice, de la mairie, de l'OGEC, de la Direction de l'Enseignement Catholique, des pouvoirs publics..., d'accueillir les nouvelles familles, lors des portes-ouvertes, de la fête de la rentrée..., d'animer en participant ou en organisant des manifestations (marché de l'Avent, carnaval, vente de pains au chocolat, de galettes, loto, kermesse...).

☞ **ASEM** : (Agents de Service des Écoles Maternelles) Ces personnes spécialisées sont employées par l'OGEC. Elles donnent les soins aux enfants (passages aux toilettes, habillages, lavage des mains...). Elles sont chargées de l'aide au personnel enseignant (peinture, motricité, ...). Elles sont chargées de l'entretien du matériel et des locaux. Elles encadrent les enfants à la cantine et pendant les activités périscolaires.

☞ **Assurance scolaire** : elle est obligatoire pour toutes les activités (cantines, goûters, activités débordant du cadre scolaire). Elle est collective et payée par l'école.

☞ **Contribution des familles** : L'école de La Trinité est un établissement catholique privé d'enseignement sous contrat d'Association avec l'Etat. Ce statut autorise l'établissement à percevoir un forfait de la mairie pour un usage très spécifique : les dépenses de fonctionnement (fournitures, salaires des ASEM...). En outre, la participation des familles est nécessaire pour couvrir les frais d'investissement de notre établissement (entretien des locaux, dépenses immobilières pour se mettre aux normes de sécurité, participation au financement des structures et services de l'Enseignement Catholique, chauffage...). Pour l'année 2020-2021, la contribution est de 312€/an.

☞ **IEN** : Inspectrice de l'Éducation nationale. Elle est garante du respect des programmes et des horaires dans les écoles catholiques sous contrat avec l'état.

☞ **OGEC** : (Organisme de Gestion des Etablissements Catholiques) Association qui regroupe des parents ou anciens parents bénévoles. Son rôle est d'assurer la gestion et l'entretien des biens mobiliers et immobiliers (travaux...), d'assurer la gestion financière et comptable de l'établissement, d'employer le personnel non-enseignant (aide-maternelle, personnel de garderie, d'entretien...).

☞ **PAI** : (Projet d'Accueil Individualisé) il permet de définir les adaptations nécessaires (aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités, organisation des actions de soins...). Il est rédigé avec le médecin de l'éducation nationale.

☞ **PPS** : (Projet Personnalisé de Scolarité) pour les élèves porteurs de handicap.

7. La Petite Section à la Trinité

Dans la classe, il y a deux personnes pour s'occuper de votre enfant :
la maîtresse et l'ASEM.

La maîtresse est aussi la directrice de l'école.

Aussi, il y a un jour dans la semaine
pendant lequel c'est une autre maîtresse qui est dans la classe.

La maîtresse, c'est Aurélie et l'ASEM c'est Sonia.

La classe de maternelle :



N E L L Y la souris
et C E S A R la grenouille
sont les mascottes de la classe.

8. L'arrivée de votre enfant à l'école de la Trinité

JANVIER

Les portes ouvertes de l'école

L'occasion de visiter les différents lieux et classes
et de rencontrer les enseignants et le personnel de l'école

JANVIER-MAI

L'inscription de votre enfant

Une rencontre avec la directrice pour présenter votre enfant
et poser toutes vos questions

JUIN

La matinée d'intégration

Un moment passé dans la classe, avec les autres enfants
pour que votre enfant se fasse une idée précise de ce qu'est l'école

AOUT

La fête de la rentrée

Un temps d'accueil quelques jours avant le « jour J »
pour revoir les lieux et les personnes

SEPTEMBRE

La rentrée

C'est parti pour la grande aventure de l'école !



9. Petits conseils pour préparer la rentrée dès cet été

Prendre l'habitude des rythmes scolaires (sommeil, repas...).

Parler de l'école régulièrement mais sans excès.

Lui montrer son école et faire le trajet avec lui.

Parler des personnes qu'il va y rencontrer.

Lui rappeler qu'il sera dans la classe, sans ses parents et qu'il reviendra à l'école tous les jours.

L'aider à être autonome : enfiler son vêtement, mettre ses chaussures, aller aux toilettes seul...

Lui faire prendre conscience de son identité, connaître son prénom et peut-être son nom.

Associer votre enfant à la préparation matérielle de la rentrée (choix du cartable, du duvet, de la timbale...).

10. Votre enfant est prêt à aller à l'école

Je suis capable d'attendre un peu avant d'obtenir quelque chose.

J'accepte de quitter papa, maman, nounou, sans pleurs.

Je demande pour aller aux toilettes.

Je commence à faire des choses tout seul.

Je réponds quand on m'appelle par mon prénom.



Ecole de La Trinité

5, rue Jean de Laval
44110 Châteaubriant

02.40.810.813

Aurélie Paraiso
Chef d'établissement
07.64.07.49.44

ec.chateaubriant.trinite@ec44.fr

trinite-chateaubriant.fr

Horaires de l'école

8h40-12h10

13h45-16h30

Ouverture du portail 10 minutes avant l'heure indiquée

Horaires du péri-scolaire

A partir de 7h45

Jusqu'à 18h30